



Guider



Signaler



Routes



Autoroutes & voies rapides

PRODUIT DE MARQUAGE > PEINTURE SOLVANTÉE SANS TOLUÈNE

MAHE



Peinture routière conçue pour réaliser des marquages en technique P2B à longue durée de vie. >>



LES POINTS FORTS

> USAGE

- Grande **durabilité** : marquage certifié 2 millions de passages de roues
- Exceptionnelle **visibilité de nuit** y compris sous pluie, pour un guidage des usagers lors de conditions météorologiques dégradées : valeur moyenne de rétro de 269 (mini exigé 150)
- Produit certifié selon les normes NF EN 1436 et NF EN 1824

> EXPLOITATION

- Préservation de la santé des utilisateurs : peinture classée non nocive garantie sans toluène et sans pigment toxique
- Emballages spécifiques Sakapo® et Sakafu facilitant la gestion des déchets et diminuant son coût

PERFORMANCES

MARQUAGE RÉTRO

P6 - Q2 - R4 - S1

P : Résistance au trafic
Q : Visibilité de jour
R : Visibilité de nuit
S : Antiglissance

LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
Emballage recyclable à 75 %
- **RÉDUCTION DES DÉCHETS**
Sakapo® réduisant de 65 % le poids des déchets dangereux
- **FABRICATION FRANÇAISE**
Fabriqué en région Haut-de-France



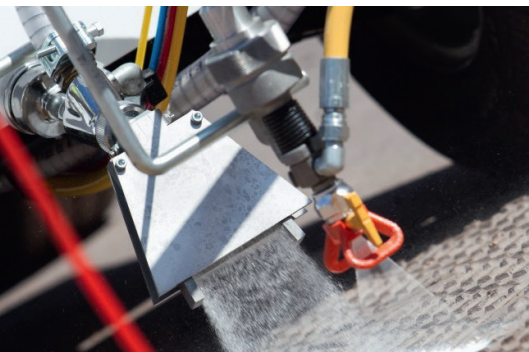
FABRICATION FRANÇAISE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Peinture acrylique en phase solvant
- Masse volumique : 1,48 kg/l
- Conditionnement :
 - Seaux métalliques de 25 kg nets équipés de Sakapo®
 - Fûts à ouverture totale de 300 kg nets équipés de Sakafu

Autres conditionnements : nous consulter



MISE EN ŒUVRE

- Machine Airless (filtre 60 mesh)
- Supports hydrocarbonés, neufs ou anciens
- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support : $5^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$
- Hygrométrie maxi : 80 %

CONSOMMATIONS*

Rétro réfléchissant double billage

Dosage produit	635 g/m ²
Dosage de saupoudrage	630 g/m ²
Temps de séchage	25 min

* Selon conditions de certification



SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit inflammable à usage professionnel
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.fr